

**RELEVÉ DE CONCLUSIONS
13 DECEMBRE 2005**

Présents :

Elus municipaux :

Nathalie BEGUIER, Co-Présidente Elue, Nicole GRAVAT, Adjointe au Maire, Bernard JOURDAIN, Conseiller Municipal.

Membres titulaires et membres suppléants :

Anne-Karine BESSEAU, Laurent FELIX, Dominique OCTOBRE, Marc VECHAMBRE, Gilles ALBERT, Elyette AMIOT, Florence BARONE, Vincent BEAULIEU, Christiane BERNIS, Francine BOHIN, Alain BOHLER, Bernard BROUSSE, Georges COLOMER, Françoise DEPLAGNE, Catherine GANIVET, Philippe GENET, Anne-Marie GOURJAULT, Brigitte JOUHANIQUE, Michèle JOUSSEAUME, Anne-Marie KUHN, Christine LEVAIN, Françoise MAYE, Christophe MICHAUD, Jacques MORIN, Jean-Pierre OUMAILIA, Paul PELLETIER, Jean-Marc PERAN, Jean-Michel PIERRE, Mireille TREBUCQ, Jean-Marie WACK, Elisabeth GEMMERLI, Emilie WIEBER, Yves SULLET, Mimi GERVAIS, Marie-Reine CHATAIGNON.

Agents municipaux :

Hervé PIQUION, Directeur de la Vie Citoyenne, Marc LAMBERT, Directeur de la Régie de l'Eau, Guy PUI, Responsable du service Prestations de Proximité, Lydia ZANETTE, Responsable adjointe du service Vie Participative, Nathalie SENE, Assistante Conseils de quartiers.

Excusé(s) :

Florence MECHIN, Alain CRIGNON, Bernard FAOUE, Jacques KALBACH, Christian GERVAIS.

Absent(e)s :

Jacques LAMARQUE, Adjoint au Maire, Alain GARCIA, Conseiller Municipal, Olivier AROLDI, Jean-Marc BOIZARD, Jean-François BRUGIER, Alain CLUZEAU, Claudine DRIAN, Olivier DUFOUR-HOUISSE, Maurice HIBERT, Damien MERCIER, Sylvie MERCIER, Jean SANCHEZ, Audrey CHARLIER, Laurence PINSCLoux, Muriel LACOMBE.

Christophe MICHAUD rappelle au conseil de quartier de bien respecter le temps de parole de chacun pour le bon déroulement de la séance. Christine LEVAIN est chargée de faire respecter les temps prévus pour chaque dossier.

Objet : Approbation du relevé de conclusion de l'Assemblée Constitutive du 20 septembre 2005 et du conseil de quartier du 18 octobre 2005.

Le conseil de quartier vote à l'unanimité le relevé de conclusion du 20 septembre.

Le relevé de conclusion du 18 octobre est validé par le conseil de quartier avec une abstention

Objet : Présentation des nouvelles orientations de l'ARYRA (Dominique OCTOBRE).

Dominique OCTOBRE indique que l'association existe depuis octobre 2003. L'association s'est beaucoup investie pour dans les MCPT et l'Ensemble Socio-éducatif Niortais. La rue de l'Yser a connu quelques changements positifs **l'installation de l'éclairage cofinancé par les conseil de quartier Centre Ville et Saint Florent**, par contre la prostitution, le trafic de chiens et de drogue ont disparu. La mixité sociale présente dans le quartier et particulièrement visible dans l'école Paul Bert fragilise cette école.

Objet : Point sur l'eau, présenté par Marc LAMBERT (cf documents joints dans les dossiers).

A ce jour, la ressource principale qui est celle du Vivier n'est pratiquement plus utilisable. Nous restons au niveau 2 jusqu'à nouvel ordre, avec le Chat-Pendu activé, qui compense le manque des ressources du Vivier et des Gachets. La situation générale, toutes ressources confondues, reste très préoccupante pour 2006. Les Niortais et les services municipaux, notamment le service des espaces verts ont été vigilants sur leur consommation en eau, toutefois les arrêtés de limitation des usages en eau en vigueur fin novembre ont été reconduits par M. le Préfet des Deux-Sèvres jusqu'au 17 décembre 2005. Une information écrite sera donnée à chaque conseil de quartier sur la

situation.

Nicole GRAVAT signale qu'un observatoire régional de l'eau existe dans lequel la Vendée est incluse.

Objet : Information sur le plan contre les déjections canines.

La ville de Niort compte environ 8 500 chiens qui produisent 250 tonnes de déjection par an. La municipalité a donc décidé de mettre en place des canisites et des distributeurs de sacs. L'esprit est d'organiser une campagne de sensibilisation dans le Vivre à Niort et notamment auprès des relais d'opinion (toiletteurs/dresseurs/vétérinaires). Le centre ville, quartier pilote, verra d'ici la fin de l'année 2005 la mise en place de ces installations. A terme, le but est d'élargir le plan dans les autres quartiers. Treize canisites seront réparties sur la ville dont huit en centre ville. Le canisite du Jardin de la Brèche et du Jardin des Plantes seront maintenus. Ceux de la rue du Chabaudy, de la rue du Treillot, de la rue Beauchamps et du parking Biscara vont être rénovés. Un canisite sera créé en premier trimestre 2006 Place du Roulage. Vingt et un distributeurs de sacs de ramassage seront répartis dans l'hyper-centre. Seize distributeurs vont être implantés dans la semaine du 19 au 23 décembre 2005. Cinq d'entre eux demandent des négociations particulières : rue du Musée et Porte Saint Jean (problème technique et environnemental), carrefour de la rue du Murier et de la rue Saint Jean, carrefour rue Rabot et rue Porte Saint Jean (immeuble classé), place Ricard et la rue Ricard (accord du pharmacien nécessaire), rue Basse (problème technique et environnemental). Pour information, les sacs de ramassage vont être distribués dans les Mairies de Quartier.

Réponse Mairie/Conseil.

Comment le nombre de chiens a été comptabilisé en centre ville ?

Réponses : l'Association Française d'Information et de Recherche sur l'Animal de Compagnie avait menée une enquête qui a permis d'évaluer la population canine. Ce sont des estimations par rapport à la population d'habitants et aux chiffres nationaux.

Quel est le coût de cette opération ?

Réponse : l'investissement de départ est de 28 000 euros y compris la réfection des sites.

Des agents supplémentaires seront-ils recrutés ?

Réponse : avant création d'emploi il faudra évaluer les besoins.

Y a-t-il eu des études auprès des possesseurs de chiens ?

Réponse : il n'existe pas de fichiers. La ville de Niort s'est référée à une ville qui a déjà mis en place le projet.

Objet : Règlement intérieur/fonctionnement du conseil de quartier/Commissions.

➤ Règlement intérieur : les membres du bureau ont proposé des modifications, le règlement intérieur modifié est joint dans les dossiers. Les co-présidents demandent si le conseil de quartier approuve le document.

Nathalie BEGUIER propose de prévoir pour chaque ordre du jour des conseils de quartier le compte-rendu des commissions. Ainsi le public présent au conseil de quartier sera informé du travail effectué par les commissions.

➤ La commission voirie du conseil de quartier souhaite être associée au suivi des travaux : de la caserne Du Guesclin, du parking du Donjon, de la place du Donjon et de la place du Roulage.

La commission demande l'organisation de réunions publiques pour le : parking et aménagement paysager Tartifume et aires de jeux, parking de Bellune, parking de Souché (celui prévu en haut de l'Avenue de Paris) et parking de la rue de l'Yser.

➤ La commission cadre de vie/environnement a mis en place des sous-commissions : accessibilité (intervention d'une personne de l'Association des Paralysés de France), espaces verts, bâtiment/patrimoine, campagne pour le civisme, transport, pollution. La commission a comme projet de créer un lien sur le portail de la Ville de Niort.

➤ La commission civisme et citoyenneté : la rue de l'Yser peut être étudiée par la commission. Dominique OCTOBRE, président de l'ARYRA intègre la commission ainsi que Jean-Marc PERAN.

Réponse Mairie/Conseil.

➤ Règlement intérieur : pourquoi les membres suppléants ne font pas partie du bureau ? : lors de la réunion du bureau du 23 novembre, il a été suggéré que les trois membres suppléants soient invités au bureau en remplacement des membres titulaires absents. Au préalable le membre titulaire absent contactera l'assistante du conseil de quartier afin de préciser quel membre suppléant le remplacera. Par ailleurs, les rapporteurs de chaque commission seront invités au bureau pour y présenter le travail réalisé.

Le conseil de quartier adopte le règlement intérieur modifié (4 abstentions).

Certains membres du conseil de quartier souhaitent que l'organisation des procédures soient mises en place pour le bon fonctionnement du conseil de quartier.

Questions diverses / questions du public.

➤ Où en est le projet en ce qui concerne l'école Michelet ? : la commission cadre de vie/environnement a visité l'école maternelle et élémentaire Michelet. Ces deux écoles connaissent des problèmes d'aménagement.

Il n'y a plus d'agents qui assurent la sécurité depuis un mois et demi devant l'école élémentaire Michelet : les réponses seront apportées au prochain conseil de quartier.

➤ La commission voirie est allée voir l'école Jean Macé. Elle a constaté la dangerosité de la sortie de l'école. La commission voirie va travailler sur la sécurité. Bernard JOURDAIN souhaite que la commission voit l'ensemble

des problèmes.

Réponse Mairie.

➤ Ecole Jean Macé : une fiche de proximité doit être établie pour organiser une visite sur place avec Gérard LABORDERIE, le Directeur de l'école et les parents d'élève.

➤ Ecole Paul Bert : les enseignants rencontrent des difficultés pour se stationner. Certains enseignants ont été verbalisés. Si le projet du parking rue de l'Yser est réalisé, les enseignants pourront-ils avoir des emplacements réservés .

Est-ce que les problèmes de détermitage de l'école Paul Bert a été résolu ?

Réponse Mairie.

Le parking est en prévision pour 2007/2008.

Nathalie BEGUIER propose au conseil de quartier de s'occuper des écoles du centre ville sur la sécurité et sur la signalisation.

Détermitage : une entreprise doit installer des boîtiers contre les termites.

➤ Illumination de Noël : le conseil municipal a réduit le budget des illuminations sur l'ensemble de la Ville de 30% (économie d'énergie). **Concernant la rue de la Gare (partie comprise entre les rues Solférino et Trois Coigneaux). Ce problème devait être évoqué en décembre 2005. Constat en décembre 2005, toujours pas d'illumination sur cette portion de la rue de la Gare.**

➤ Aménagement du quartier Du Guesclin : le point sur les travaux du futur Hôtel du Département et sur les aménagements du quartier Du Guesclin sont présentés ce soir en même temps que le conseil de quartier. La date a été fixée par le Conseil Général. Jacques KALBACH et Florence MECHIN y participent.

➤ Le conseil de quartier pourrait réfléchir au type d'éclairage pour la future Place de la Brèche.

➤ Evolution du projet de l'opération de renouvellement urbain ORU ?

Réponse Mairie.

➤ ORU : toute la ville est concernée par des constructions nouvelles et des rénovations pour reloger les habitants du Clou Bouchet avant démolition. Le projet sera présenté à tous les conseils de quartier, Gilles FRAPPIER viendra au conseil de quartier du centre ville du mois de février.

➤ Bretelle d'accès de la rocade permettant d'aller vers le Quartier Nord : problème d'engorgement qui arrive jusqu'à la rocade le soir, problème de sécurité.

➤ Parking du Donjon : quand les travaux commencent-ils ?

Réponse Mairie.

➤ Parking du Donjon : l'architecte des Bâtiments de France souhaite revoir le projet, le démarrage du chantier sera donc retardé. Le déroulement des travaux va être prochainement communiqué.

➤ La commission voirie sera consultée par le service voirie pour l'aménagement de la rue du Beau Soleil.

➤ Un riverain domicilié au 29 et 31 rue du Parvis Saint Hilaire souhaite une suppression de case de stationnement avec bande jaune car il a des difficultés pour sortir de chez lui : la demande qui ne relève pas du conseil de quartier sera transmise au service concerné.

➤ Parking du Moulin du Milieu : le service voirie suggère un cheminement piétons en résine de couleur pour un coût de 4 000 euros. Il est proposé au conseil de quartier de financer cet aménagement sur le budget 2006.

Réponse Mairie/Conseil.

➤ Parking du Moulin du Milieu : revoir l'aménagement proposé notamment pour les personnes non-voyantes accompagnées de chiens. Les chiens sont uniquement éduqués pour reconnaître les zébra, le cheminement ne pourra donc pas être identifié par ceux-ci. Le conseil de quartier préfère prendre en compte les besoins des personnes non-voyantes avant de procéder au vote. La demande du zébra sera transmise au service compétent.

➤ Etablissement de trois fiches de proximité :

- rue Paul Gauguin : demande de comptage (vitesse et circulation). La rue est dangereuse pour les piétons (enfants et personnes âgées).

- rue du 14 Juillet : remplacer les barrières mobiles par des barrières fixes du collège Fontanes.

- rue Saint Maixent / rue des Trois Coigneaux : prévoir un aménagement pour protéger le passage piétons (protection retirée depuis les travaux liés à la Place du Roulage).

PROCHAINES REUNIONS 2006

BUREAUX

Mercredi 18 janvier, mardi 7 mars et mardi 2 mai : 19h15, MCC du Port

CONSEILS DE QUARTIER

Jeudi 9 février, 18h30, MCC du Port

Mardi 4 avril, 18h30 (lieu à confirmer)

Jeudi 1^{er} juin, 18h30, MCC du Port